



Responsable Pharmacie Pays H/F- Niger

L'ASSOCIATION ALIMA

The Alliance for International Medical Action (ALIMA) est une organisation médicale internationale fondée en 2009. Elle travaille main dans la main avec un réseau d'organisations médicales locales pour fournir des soins médicaux de qualité aux personnes les plus vulnérables lors de situations d'urgence et de crises récurrentes. ALIMA et ses partenaires effectuent des recherches de pointe pour améliorer la médecine humanitaire.

La particularité de l'association est de fonder son mode opératoire sur le partenariat, principalement avec des acteurs médicaux nationaux. En mutualisant et capitalisant leurs compétences, ALIMA et ses partenaires permettent l'accès à des soins de qualité au plus grand nombre.

En 2012, le partenariat opérationnel a été officialisé avec la création d'une Plateforme des ONG médicales du Sahel constituée de 6 ONG : Keoogo et SOS Médecins (Burkina Faso), Alerte Santé (Tchad), BEFEN (Niger), AMCP (Mali) et ALIMA.

Le siège social d'ALIMA est à Montreuil (France) et le bureau opérationnel est à Dakar (Sénégal). Cela permet une proximité avec les terrains d'intervention de l'ONG qui sont aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique Centrale (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Tchad, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo).

En 2015, l'organisation a travaillé avec plus de 1 500 employés et un budget de 28 millions d'euros. ALIMA a traité plus de 2 millions de patients dans 12 pays depuis sa création en 2009 et a lancé 10 projets de recherche axés sur la malnutrition, le paludisme et le virus Ebola.

Actuellement, le portfolio de projets est géré par 3 équipes basées à Dakar : 2 cellules de programmes réguliers (une cellule = responsable cellule, médecin référent, responsable logistique, responsable finances, responsable ressources humaine) et un service de projets urgences.

CONTEXTE

Les programmes ALIMA au Niger :

Depuis juillet 2009, ALIMA travaille en collaboration avec l'ONG médicale nigérienne BEFEN (Bien Etre de la Femme et de l'Enfant au Niger) pour gérer un programme de prise en charge de la malnutrition et du paludisme dans le district de Mirriah (800 000 habitants) - dans la région de Zinder à l'est du Niger - et dans le district de Dakoro (660 000 habitants) - dans la partie nord de la région de Maradi. En quelques années, BEFEN est devenu un acteur majeur parmi les ONG médicales nationales et internationales au Niger.

ALIMA/BEFEN interviennent dans le district de Mirriah depuis 2009 et dans le district de Dakoro depuis 2012. L'objectif du programme est de réduire la mortalité infanto-juvénile dans les 2 districts sanitaires à forte prévalence de malnutrition aigüe sévère (MAS) et de paludisme. Il consiste donc à renforcer l'accès à la prise en charge de la MAS et aux soins de santé préventifs et curatifs pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes. ALIMA/BEFEN s'inscrivent dans une logique de désengagement progressif des CRENAS en fonction de leurs ressources et capacités afin que les activités soient reprises par les autorités sanitaires en 2018.

En 2015, ALIMA/BEFEN appuyaient 12 CRENAS à Dakoro pour la prise en charge de la MAS, ainsi que l'hôpital de district pour les cas de MAS avec complications et le service de pédiatrie. Au Nord du district, une clinique mobile permettait d'assurer les soins de santé maternelle et primaire dans les zones de désert sanitaire peuplées essentiellement de populations nomades. En 2015, l'équipe de Dakoro a permis la prise en charge de 16 105 enfants souffrant de MAS, dont 4 488 cas avec complications et 84 417 cas de paludisme.

A Mirriah, ALIMA/BEFEN appuyaient 14 CRENAS ainsi que l'hôpital de district pour les cas de MAS avec complications et les cas pédiatriques. En 2015, le projet assurait la prise en charge de 21 198 enfants de moins de 5 ans souffrant de MAS, dont 4 485 cas avec complications et au moins 122 325 cas de paludisme.

En 2016, les projets ALIMA/BEFEN se poursuivent et sont financés par ECHO, OFDA, FFP et la DUE. L'UNICEF et le PAM appuient les programmes en fournissant les intrants thérapeutiques, une gamme réduite de médicaments essentiels et les vivres pour les accompagnants. L'ensemble des activités s'inscrit désormais dans la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (2016-2035).

En plus de ces activités de prise en charge du paludisme et de la malnutrition, ALIMA/BEFEN met en place à Mirriah des activités innovantes :

- Entre mars 2013 et avril 2014, une étude financée par l'UNICEF a été menée sur deux aires de santé. Elle visait à déterminer la faisabilité du dépistage de la MAS par les mères en mesurant le périmètre brachial de leurs enfants et ainsi à les dépister plus tôt. Les résultats ont été très positifs avec un dépistage plus efficace et moins coûteux par les mères que par les relais communautaires. En 2015, l'approche PB-mères a été étendue aux 3 aires de santé du projet « 1000 jours », permettant de former près de 30 000 mères/gardiennes d'enfants et volontaires. En outre, chaque femme accompagnant un enfant admis au CRENI ou en pédiatrie, à Mirriah et à Dakoro, a été formée au dépistage à l'aide du ruban PB.

- Une campagne de Chimio-Prévention Saisonnière du paludisme a été mise en œuvre à l'été 2015 durant la saison du pic de paludisme avec 25 000 enfants bénéficiaires.
- Un projet de recherche « 1 000 jours » est actuellement mis en œuvre dans 8 aires de santé du district de Mirriah. Il vise à mettre en œuvre un paquet complet de soins préventifs à haut impact (CPS, PEV, supplémentation nutritionnelle, etc.) et curatifs lors des 1000 premiers jours de l'enfant, soit depuis sa conception jusqu'à ses 2 ans. Le suivi médical du couple mère/enfant est ainsi assuré au cours de la période où l'enfant est le plus vulnérable à la malnutrition et aux pathologies courantes. Menée en partenariat avec l'INSERM de Bordeaux pour la composante recherche, l'étude doit démontrer la faisabilité d'un tel mode opératoire dans un contexte de crise nutritionnelle chronique et de ressources limitées, l'acceptabilité par les usagers et les effets bénéfiques pour la santé de l'enfant.

Un nouveau projet dit « Santé Nomade » a démarré en octobre 2015 et est financé sur 3 ans par la DUE. Il vise à améliorer l'accès aux soins de santé primaire et secondaire pour les populations nomades et géographiquement dispersées dans le district de Tchintabaraden, région de Tahoua. Les activités médicales ont débuté en mars 2016, et s'articulent autour de trois axes : la santé de la reproduction, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant communautaire et clinique, et la chirurgie foraine (générale et ophtalmique). Le projet vise à tenir compte des spécificités des populations nomades et géographiquement dispersées, en mettant en place notamment des cliniques mobiles ou des consultations téléphoniques grâce aux relais communautaires.

Un fort accent sur les stratégies communautaire est ainsi mis en place.

En 2016, les projets d'ALIMA au Niger sont financés par ECHO, la DUE, et OFDA.

TPOLOGIE DU POSTE

LIEU DE MISSION : Niamey / NIGER ; avec des déplacements sur les projets.

Le responsable pharmacie pays est la personne référente sur l'ensemble des thématiques de préparation, de stock, d'organisation de l'ensemble de la gestion pharma sur la mission. Il/Elle est la personne référente dans toute la gestion de la pharmacie au niveau du pays.

LIENS FONCTIONNELS ET HIERARCHIQUES

Au niveau du pays de la mission : rend compte au Coordinateur Médical et collabore avec la Coordination Logistique du pays.

Au niveau du siège : le/la Responsable Pharmacies Pays est en lien fonctionnel avec le Pharmacien supply du département support.

MISSION ET ACTIVITE PRINCIPALES

1. Objectif principal :

- ✓ Garantir une planification optimale des besoins (commandes/distribution/dispensation)
- ✓ Garantir la sécurité des patients par le respect de l'ensemble des normes définissant la gestion et l'utilisation des intrants médicaux pour l'ensemble des projets.
- ✓ Garantir la conformité de gestion des intrants médicaux avec les règles définies par les autorités sanitaires.
- ✓ Accompagner les gestionnaires pharmacies des différents stocks dans la gestion qualitative des intrants médicaux.
- ✓ Etablir un rapport du stock médical lors des fins de contrat des bailleurs.

Objectifs Spécifiques :

1.1. Supervision générale des pharmacies Pays

- Donner un appui technique dans l'organisation des unités de distribution (stock central et/ou de projet) et les unités de consommation : agencement des locaux, rangement et classification des produits, conditions de stockage, hygiène...
- S'assurer du contrôle régulier, complétion/remplissage et des malles/trousses d'urgence.
- Analyser la consommation mensuelle des stocks (risque de rupture, rupture, surstock, stock dormant, produits proches péremption, écarts d'inventaire) et donner un feedback des rapports mensuels des pharmacies à la coordination médicale.

1.2. Gestion de l'approvisionnement en médicaments et matériel médical

- Traiter les commandes médicales internes : autant en termes de périodicité (compte tenu des contraintes géographiques, sécuritaires, opérationnelles et financières) que des besoins (d'après les consommations mensuelles moyennes analysées avec les rotations de stock et les facteurs épidémiologiques).
- Garantir un circuit/système de distribution clair et cohérent entre les différentes unités (distribution / consommation), y compris l'assignation de responsabilités parmi le personnel impliqué.
- Encourager la communication interdépartementale et les échanges d'information concernant l'état des stocks Central et sur les projets, la gestion des pharmacies et le suivi des activités, pour une meilleure gestion et utilisation du stock médical.
- Collecter et enregistrer toutes les données et les indicateurs en vue des rapports (mensuels, trimestriels, annuels) de la mission.
- Assurer / Analyser les consommations réelles et théoriques (selon l'isystock) et dans l'élaboration, consolidation, planification et suivi des commandes médicales internationales, incluant la partie budgétisation avec les finances et la logistique, ainsi que prendre les mesures nécessaires lors des retards de livraison, risques de ruptures de stock, etc.
- Etablir les demandes d'autorisation d'importation (les produits nécessitant une) jusqu'à l'obtention auprès des autorités nationales. S'assurer que la version finale des commandes est transmise aux terrains (délais, quantités, etc...).
- Veiller au suivi des commandes en cours avec le responsable approvisionnement Pays (réception, backorders).

- Etablit mensuellement le planning des commandes terrains qu'il transmet au responsable approvisionnement pays, gestionnaire Pharmacie, aux coordinateurs projets et aux référents médicaux.
- S'assurer du respect du planning des commandes médicales terrain validées par le Référent Médical terrain.

1.3. Gestion des unités de distribution (pharmacie centrale, pharmacies des projets)

- Oriente les équipes sur rangement et de l'identification corrects des articles selon les standards ALIMA.
- Oriente les équipes sur les conditions de stockage selon les standards ALIMA (hygiène, température, ventilation, entreposage, sécurité), spéciale attention donnée aux produits dangereux, ceux nécessitant une chaîne de froid et les stupéfiants.
- Participe aux inventaires physiques réguliers (selon périodicité / avant la fin des contrats bailleurs /et toujours avant la préparation des commandes) complets et obligatoires.
- Fait le suivi constant des produits dont la date de péremption est inférieure à 6 mois, produire un rapport à la Coordination Médicale et faire des propositions.
- Fait le suivi mensuel des donations, emprunts et remboursements des produits entre projets ou à des tiers.
- S'assurer du suivi des dates de péremption des articles de la maison expats selon la périodicité respective préétablie.
- Supervise les inventaires généraux obligatoire en collaboration avec le responsable approvisionnement pays 3 mois avant les fins de contrat bailleurs afin de faire des propositions sur les surstocks et stock dormants et matériel médical.

1.4. Gestion dans les unités de consommation (pharmacies soutenues par Alima)

Les tâches ci-dessous font partie des responsabilités de la personne en charge de la pharmacie dans chaque projet. Le Responsable pharmacies Pays s'assurera qu'elles sont correctement remplies et mettra en place un système de supervision et/ou de formation si besoin.

- Supervise le rangement et l'identification corrects des articles selon les standards ALIMA.
- En collaboration avec la logistique, veiller aux conditions de stockage selon les standards ALIMA (hygiène, température, ventilation, entreposage, sécurité), spéciale attention donnée aux produits dangereux, ceux nécessitant une chaîne de froid et les stupéfiants.
- Déterminer un mode de dispensation adapté au contexte.
- Assurer l'inventaire physique régulier (hebdo ou bi-hebdo) complet obligatoire, dont le résultat sera à communiquer au responsable médical désigné.
- Analyse les consommations en fonction des besoins : bons de commande/livraison, feuilles de pointage journalières, relevés des consommations hebdomadaires, par quinzaine ou mensuelles (selon les systèmes mis en place), CMM, concordance entre les prescriptions et les feuilles de consommation journalière, etc.
- Garantir le suivi constant des produits dont la date de péremption est inférieure à 6 mois et participer à la prise de décisions à l'égard, avec les responsables médicaux désignés.
- Assurer l'identification des produits périmés et le suivi des procédures pour assurer leur destruction correcte.
- Garantir la tenue à jour constante de :
 - o Registre des psychotropes et stupéfiants
 - o Registre des produits périmés

1.5. Gestion des sites de dispensation

Les tâches ci-dessous font partie des responsabilités de la personne en charge du site. Le Responsable pharmacies Pays s'assurera qu'elles sont correctement remplies et mettra en place un système de supervision et/ou de formation si besoin.

- Mettre en place les outils de collecte de données (quantités distribuées/nombre d'ordonnances reçues)
- Garantir que les patients ont reçu une information correcte permettant l'observance du traitement.
- Assurer l'identification correcte des produits distribués.
- Recenser, notifier et évaluer systématiquement les réactions adverses aux médicaments délivrés.

1.6. Encadrement – Formation

- Se déplacer régulièrement aux projets pour assurer la supervision et le suivi des activités liées à la pharmacie sur les terrains.
- Effectuer une supervision régulière des différents niveaux (stock central/ de projet, pharmacie de détails, services) d'après les normes, systèmes et méthodes mis en place :
 - o Identifier les besoins et les problèmes rencontrés
 - o Proposer des solutions et priorités d'intervention
 - o Identifier d'éventuels besoins de formation
 - o Informer la Coordination Médicale ou le responsable médical désigné de l'évolution de la situation
- Former les personnels en charge de la gestion des pharmacies :
 - o À l'utilisation et la tenue de tous les outils mis en place,
 - o Sur la connaissance et la gestion des médicaments, matériels ou items couramment utilisés ou commandés par les stocks des projets.
- Définir, avec l'aide des responsables directs des personnes concernées, les besoins en formation des équipes impliquées dans la gestion de la pharmacie, en adéquation avec les objectifs du projet.
- Participer à la formation des membres des équipes en charge de la gestion des pharmacies dans les projets par l'accompagnement dans le travail.

1.7. Appui pays

- Rester proprement informé sur les réglementations nationales d'importation ainsi que tout possible changement des procédures.
- Connaître les normes nationales de destruction des articles médicaux périssables et plaider pour l'adéquation aux standards internationaux.
- Etablir les Autorisations d'importation de stupéfiants.
- Vérifier la disponibilité des items fournis par Programme spéciaux (PNLP, Tuberculose, VIH ,...) et autres partenaires

1.8. Reporting

- Etablir un reporting mensuel Isystock + Backup du Mois avec envoi au Pharmacien supply et comed au plus tard chaque 10 du Mois suivant.
- Etablir le rapport final analytique valorisé d'inventaire (avec copie paraphée et archivée) après chaque inventaire complet.
- Mettre en place l'organisation régulière de meeting, pour améliorer la communication et le partage d'information primordiale pour les opérations.

- Rapporter régulièrement à la Coordination Médicale (au moins mensuellement et chaque fois que considéré nécessaire) la situation de la pharmacie : état de lieu, péremption des médicaments, consommation, prévention de ruptures de stock, etc. au moyen du rapport mensuel de pharmacies.
- Etablir un rapport du stock médical lors des fins de contrat des bailleurs à remettre au coordinateur financier et coordinateur médical.

Cette description des tâches n'est pas exhaustive. Le Responsable Pharmacie Pays pourra être amené à en exercer d'autres en fonction des besoins de la mission que son superviseur lui aura assigné.

EXPERIENCES ET COMPETENCES

Diplôme :

- Titulaire d'un diplôme de pharmacien.

Expériences :

- Expérience avérée sur un poste similaire en gestion de pharmacies ;
- Expérience dans la gestion de stock médical ;
- Excellentes capacités techniques en gestion de pharmacie ;
- Maîtrise des flux et de l'organisation d'un stock ;
- Expérience au sein d'organisme humanitaire médical ;
- Bonne maîtrise de l'outil Excel et de l'outil Isystock.

Qualités du candidat :

- Sens de l'organisation, autonomie et rigueur
- Capacité d'analyse et sens critique
- Capacité rédactionnelle
- Capacité d'adaptation, diplomatie et patience
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à travailler sous pression et bonne résistance au stress.
- Capacités à encadrer et à former des équipes
- Flexibilité et adaptabilité
- Capacité à travailler en équipe dans des contextes multiculturels.

Langues :

- La maîtrise du français est indispensable
- L'anglais serait un atout.

CONDITIONS

Durée et type de contrat : 6 mois, contrat à durée déterminée de droit français.

Salaire : selon expérience + per diem

ALIMA prend en charge :

- les frais de déplacements entre le pays d'origine de l'expatrié et le lieu de mission
- les frais d'hébergement

- la couverture médicale du premier jour de contrat à un mois après la date de départ du pays de mission pour l'employé et ses ayants droits.

Documents à envoyer : Pour postuler, merci de nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation, à candidature@alima.ngo avec en sujet la référence « **Responsable Pharmacie Pays - Niger** ».